



Zone de secours N.A.G.E

FORMULAIRE DE FOURNITURE D'EAU NON POTABLE

Rue des Bourgeois, 10
5000 NAMUR
Tél. : 081/24.85.60
Fax. : 081/24.85.77
info@zone-nage.be

Rapport d'intervention n°

Date de l'intervention : / 20

Nom, grade et matricule :

à signer avant livraison

VEHICULE D'INTERVENTION :

KM A / R : ;

HEURE DEPART :

HEURE RENTREE :

QUANTITE D'EAU LIVREE : LITRES

ADRESSE DE LIVRAISON :
.....
.....

Je soussigné (nom, prénom) :,
agissant :

- Pour ma propre personne
domicile, date de naissance, n° de RN :
- Pour le compte de Mr/Mme
domicile, date de naissance (si connue) :
- Pour le compte de la personnes morale - ASBL ou société
B.C.E n°, ayant son siège social
et agissant en qualité de gérant(*)-Directeur(*)-Administrateur (*). **Biffer la mention inutile (*)**.

sollicite l'intervention des services des pompiers de la zone de secours N.A.G.E. pour la fourniture d'eau non potable. Je reconnais que mon immeuble est, peut ou pourrait être raccordé au circuit de distribution d'eau potable mais que je ne consens pas à y recourir.

Déclare :

- avant l'intervention du personnel et la mise en action du matériel, avoir reçu et pris connaissance de l'extrait du règlement redevances fixant les tarifs en vigueur.
- accepter de m'acquitter du montant qui me sera réclamé conformément au dit tarif.

Reconnais, à l'issue de la (des) prestation(s) effectuée en date du, qu'elle(s) a (ont) bien été réalisée(s) conformément à ma demande.

Date :

Signature du soussigné
précédé de la mention "lu et approuvé"

Zone de secours N.A.G.E. Tarification 2015

TRANSPORTS EN AMBULANCE

0 à 10 km	Forfait de 61,63€
A partir du 11 ^{ème} km	6,16€ par kilomètre supplémentaire
A partir du 21 ^{ème} km	4,71€ par kilomètre supplémentaire

Electrodes	58,50€ par paire d'électrodes employées
------------	---

N.B. : indexation annuelle

PRESTATIONS DU SERVICE INCENDIE (hors situation de sauvetage, de calamité,...)

La durée des prestations tarifées à l'heure est égale au temps qui s'écoule entre l'heure de départ de la caserne et l'heure de rentrée à la caserne.

Toute prestation sera facturée sur base d'une heure minimum et toute heure commencée est intégralement due.

1. Prestations forfaitaires :

Fournitures et placement de bâche (hors évènement calamiteux et catastrophe)	290€ / bâche
Avis sur plans, avis sur les permis uniques et permis d'environnement (hors première visite pour accueillante O.N.E.)	30€ (forfait) Visite et rédaction rapport : 75€/heure
Visites de prévention (hors première visite pour accueillante O.N.E.)	Frais administratifs 30€ (forfait) Visite et rédaction rapport : 75€/heure
Visites de contrôle des salles de spectacles et chapiteaux (sauf exonération décidées par le Collège de Zone et évènements organisés par une Commune)	30€ par mission (forfait)
Destruction de nid de guêpes	105€ (forfait) EXCEPTE si danger réel pour les personnes
Alarmes défectueuses	105€ (forfait)

2. Prestations non-forfaitaires (cumulables)

- Travaux de secours techniques.
- Missions ponctuelles d'assistance aux autorités policières, judiciaires...
- Perte de chargement sur la voie publique.
- Travaux de pompage, effondrement cheminée, ...
- Lutte contre pollutions
- Inondations (hors situation calamiteuse)
- Distribution d'eau (sauf pénurie, sécheresse persistante,...)
- Autres...

Personnel :

Cadre supérieur (Officiers)	75€/heure
Cadre moyen (Sous-officiers)	50€/heure
Cadre de base (Sapeurs)	35€/heure

Matériel (hors déplacement) :

Utilisation de l'auto-échelle-auto-élévateur	115 €/heure
Auto-pompe, camion-citerne et autres véhicules dont la MMA est supérieure à 3500 kg	60 €/heure
Véhicules dont la MMA est inférieure ou égale à 3500 kg	40 €/heure
Utilisation de motopompes d'épuisement	8 €/heure
Utilisation de ventilateurs de fumées	8 €/heure
Groupes électrogènes 5 KVA portatifs	12 €/heure
Groupes électrogènes 25 KVA tractés	115 €/heure

Déplacements :

Auto-échelle et auto-pompe	2,50 €/km
Autres véhicules	1 €/km

Produits :

Le coût réel des produits utilisés est facturé, à l'exclusion des carburants et des lubrifiants. Les produits absorbants pour neutralisation d'un polluant: 17 € par 20 litres.

Service Finances ZONE DE SECOURS N.A.G.E. Rue des Bourgeois, 10 5000 NAMUR Tél : 085/ 31.04.57 Email : compta@zone-nage.be	<u>Centres de secours :</u> Namur : 081/24.85.60 Andenne : 085/82.33.50 Gembloux : 081/61.20.60 Eghezée : 081/81.18.14
--	--